

Doctorat en histoire de l'art

Téléphone : 514 987-4169
Courriel : doctorat.histoire.art@uqam.ca
Site Web : www.docinterhar.org

Code	Titre	Grade	Crédits
3796	Doctorat en histoire de l'art	Philosophiae Doctor, Ph.D.	90

Trimestre(s) d'admission	Automne Hiver
Contingent	Programme non contingenté
Régime et durée des études	Temps complet : 4 ans Temps partiel : 6 ans
Campus	Campus de Montréal
Organisation des études	Cours offerts le jour

PROTOCOLE D'ENTENTE

Ce programme est offert conjointement avec l'Université Concordia et l'Université de Montréal.

OBJECTIFS

Tous les étudiants inscrits à ce programme de doctorat bénéficient d'une [bourse de soutien universel](#) d'une valeur de 13 000\$ pour 3 ans.

Le programme de doctorat assure une formation poussée en recherche de façon à faire avancer le débat théorique et la recherche empirique dans les différents domaines de l'histoire de l'art, ce qui se traduit par une contribution originale au savoir, par une ouverture plus grande au questionnement méthodologique de la discipline et par une incitation au travail interdisciplinaire.

Ce programme interuniversitaire, associant des compétences multiples et variées qui se complètent, participe, de par sa nature et sa structure, à cette redéfinition épistémologique de l'histoire de l'art et contribue à son développement.

Entre autres objectifs plus particuliers, ce programme de doctorat vise donc à :

- développer les aptitudes des étudiants aux modalités de la recherche avancée en histoire de l'art, par un niveau plus élevé de connaissances de la matière et par la maîtrise des instruments de travail et de recherche;
- apporter au champ de l'histoire de l'art une contribution scientifique qui intègre aux approches historiques les méthodes d'analyse et de recherche issues des études culturelles;
- contribuer au développement de la discipline par l'étude tant des corpus artistiques québécois et canadiens qu'internationaux pour une période allant de l'Antiquité au XXI^e siècle.

Le programme comprend également une concentration en études féministes. Cette concentration permet :

- de former des chercheuses, chercheurs capables, à partir de

leur discipline de formation, de produire des travaux novateurs et de contribuer au renouvellement de la pensée féministe;

- d'assurer le développement et l'approfondissement d'une réflexion théorique et d'une méthode d'analyse féministes dans le cadre de recherches doctorales.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'une maîtrise en histoire de l'art ou d'un diplôme jugé équivalent, obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.

Le titulaire d'une maîtrise dans une autre discipline que l'histoire de l'art doit pouvoir justifier d'une connaissance équivalente à une maîtrise en histoire de l'art pour être admissible à ce programme.

Le candidat doit déposer une esquisse de projet de recherche ou de recherche-intervention approuvée par une direction de recherche choisie parmi les professeurs accrédités au département d'histoire de l'art. De plus, il doit avoir une connaissance suffisante de l'anglais.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admissions aux trimestres d'automne et d'hiver.

Méthode et critères de sélection

- grade universitaire antérieur de deuxième cycle (M.A. ou l'équivalent en histoire de l'art, en sciences humaines ou dans un domaine pertinent et connexe);
- excellence du dossier académique;
- connaissance du français (compréhension et expression) et de l'anglais (compréhension);
- trois lettres de recommandation;
- expérience et publications qui seront jointes;
- qualité du projet de thèse accompagné d'une lettre du directeur éventuel;
- le cas échéant, dossier de demande de bourse.

Régime et durée des études

Temps complet : quatre ans Temps partiel : six ans

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Bloc A - Séminaires obligatoires (6 crédits) :

HAR920X Théories et méthodes de l'histoire de l'art

L'étudiante est tenue de prendre un minimum de 3 crédits et un maximum de 6 crédits dans le Bloc A. Un séminaire du Bloc A est offert à chaque trimestre d'automne et d'hiver.

Bloc B - Cours à option (6 crédits) :

Trois séminaires choisis parmi ceux du Bloc B (dont un séminaire peut être choisi dans le Bloc A ou parmi la banque de séminaires des 2e et 3e cycles avec l'accord de la direction de recherche).

HAR911X Périodes et territoires

HAR912X Questions thématiques

HAR913X Genres, disciplines, styles artistiques

HAR914X Études formelles et sémantiques

HAR915X Problématisation du contexte artistique

HAR916X Écrits sur l'art

Bloc C - Activités obligatoires après la scolarité (18 crédits) (2e année) :

HAR9107 Forum doctoral

HAR9108 Examen de synthèse (9 cr.)

HAR9200 Atelier de recherche (6 cr.)

Remarque : L'étudiant voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre

Bloc D - Recherche et rédaction de thèse (60 crédits) :

L'étudiant est tenu de produire et soutenir une thèse qui pourra prendre l'une ou l'autre des formes suivantes :

1) Une thèse de recherche : elle est un exposé écrit de travaux de recherche conduits dans le cadre du doctorat. Elle doit apporter une contribution originale et significative à l'avancement des connaissances en histoire, théorie et critique de l'art et démontrer la capacité de l'étudiante, l'étudiant de mener des travaux de recherche d'une façon autonome.

2) Une thèse d'intervention : elle consiste en un essai sur un thème ou une problématique afférente à un projet original et critique qui introduit de nouveaux outils et thèmes de recherche (une exposition, une activité de médiation, un événement scientifique, la production de contenu pour des plateformes numériques, etc.). Le projet est conçu, élaboré et réalisé par l'étudiant dans le cadre de ses études de doctorat. Il peut être réalisé en partenariat avec un musée ou un organisme artistique, culturel ou communautaire. Le texte écrit doit démontrer la capacité d'analyse critique de l'étudiant et doit constituer un apport original et inédit dans les domaines de l'histoire de l'art.

Le SCAE établit, au moment de l'examen du projet de la thèse d'intervention, le pourcentage de l'évaluation qui sera consacré au texte écrit; en aucun cas, ce pourcentage ne peut être inférieur à cinquante pour cent (50 %). La thèse d'intervention ou de recherche-action ne peut pas faire l'objet d'une production collective.

Cours à suivre

FEM9000 Séminaire multidisciplinaire en études féministes : savoirs, perspectives, approches

Note : Ce séminaire remplacera une activité à contenu variable (séminaire ou activité dirigée) à l'intérieur du programme de doctorat.

Thèse et Attestation :

Pour recevoir l'attestation d'études de troisième cycle en études féministes, il est nécessaire de satisfaire aux conditions suivantes:

- Réussir le Séminaire FEM9000 Séminaire multidisciplinaire en études féministes : savoirs, perspectives, approches;

- Rédiger une thèse en lien avec les études féministes (sujet, méthode, cadre d'analyse);

- Compléter avec succès, sous la direction ou la codirection d'un membre professoral compétent en études féministes, une thèse dont le sujet devra être jugé recevable par le SCAE du doctorat en histoire de l'art, sur avis positif du Comité de gestion de la concentration de l'IREF.

Remarque : L'étudiante, l'étudiant inscrit à la concentration de troisième cycle en études féministes demeure rattaché au programme de doctorat en histoire de l'art et les règlements en vigueur dans celui-ci s'appliquent.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

En plus des procédures définies dans la description de ce programme, l'étudiant est soumis également aux règlements particuliers des études de cycles supérieurs en vigueur dans son université d'attache.

L'étudiant dépose un dossier d'admission complet dans l'université où se trouve sa direction de thèse.

L'environnement d'études étant bilingue, les étudiants peuvent suivre les séminaires et les différentes activités du programme en français, en anglais, ou dans les deux langues. Tous les étudiants peuvent remettre leurs travaux écrits en français ou en anglais. Lors de l'examen de synthèse et de la soutenance, la ou les langues de discussion (français ou anglais) sont déterminées par l'étudiant. Le forum doctoral est bilingue. Dans certains cas où les sujets de thèse pourraient le requérir, les candidats seront fortement encouragés à connaître d'autres langues.

Le candidat qui ne posséderait pas de formation suffisante en histoire de l'art pourrait se voir imposer une propédeutique dont le contenu sera déterminé par le Comité de programme interuniversitaire, et ce jusqu'à un maximum de six crédits choisis parmi les séminaires offerts au deuxième cycle en histoire de l'art. À défaut de quoi, le Comité pourra exiger de l'étudiant qu'il réussisse une année complète de scolarité en histoire de l'art avant de pouvoir présenter à nouveau une demande d'admission au programme.

L'étudiant doit s'inscrire au séminaire HAR920X Théories et méthodes de l'histoire de l'art à l'un des deux premiers trimestres de sa scolarité.

L'étudiant est tenu de prendre un minimum de 3 crédits et un maximum de 6 crédits dans le Bloc A.

CHAMPS DE RECHERCHE

Histoire de l'architecture en Europe et en Amérique :

- architecture médiévale
- architecture de la Renaissance et du Baroque (XVe-XVIIIe siècles)
- architecture des XIXe et XXe siècles
- architecture ancienne du Québec
- architecture et design

Histoire de l'art en Europe et en Amérique

- art médiéval
- art de la Renaissance
- art moderne (XVIe- XVIIIe siècles)

- art du XIXe siècle
- art du XXe siècle
- art du XXIe siècle
- art autochtone
- arts anciens et modernes au Québec
- études féministes
- études et pratiques curatoriales

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

DESCRIPTION DES COURS

FEM9000 Séminaire multidisciplinaire en études féministes : savoirs, perspectives, approches

Ce séminaire met l'accent sur la construction d'un savoir féministe en s'attardant particulièrement aux dimensions épistémologiques, théoriques et méthodologiques. À partir de questionnements et de débats actuels et en faisant appel à des perspectives féministes variées, il vise l'approfondissement des savoirs dans le domaine. Une place importante est accordée à la construction, par chacun des étudiants du cours, de son modèle d'analyse et de son sujet de thèse. Lorsque c'est possible, ce cours est offert en team-teaching ou fait appel à des contributions extérieures.

HAR9107 Forum doctoral

Ce forum a lieu à chaque année. Afin de promouvoir l'éclosion d'une communauté intellectuelle dans le programme, le forum rassemble les professeurs affectés au programme et les étudiants en scolarité. Ceux-ci présentent leurs travaux de recherche de thèse. Chaque étudiant fera une présentation au forum doctoral en cours de scolarité qui sera évaluée par un jury composé de trois professeurs. Cette activité est évaluée selon la notation succès-échec.

HAR9108 Examen de synthèse

Cet examen porte sur une liste de lecture théorique et méthodologique en liaison avec le sujet de recherche de l'étudiant. L'étudiant doit passer avec succès un examen oral et écrit, qui sera évalué par un jury composé des trois professeurs formant son Comité de thèse. Cette activité, qui se déroule pendant le 5e trimestre d'inscription, vise à vérifier si le candidat possède les connaissances suffisantes pour entreprendre la rédaction de sa thèse. L'étudiant qui ne pourra satisfaire à cette exigence devra se présenter à un second examen au trimestre suivant; l'échec à ce deuxième examen est éliminatoire.

HAR911X Périodes et territoires

Problématisation d'un corpus par rapport à son inscription spatio-temporelle (Art en Occident du Xe siècle à nos jours)

HAR912X Questions thématiques

Constitution et traitement analytique du thème à partir d'une oeuvre ou d'un corpus.

HAR913X Genres, disciplines, styles artistiques

Examen de la notion de corpus à travers les regroupements taxinomiques des oeuvres d'art. Étude des genres, des médias et des pratiques.

HAR914X Études formelles et sémantiques

La description et l'analyse de oeuvres découlant du fait que l'on considère l'art comme signe et comme langage. Spécificité des modes d'expression plastique.

HAR915X Problématisation du contexte artistique

Étude des liens qu'entretient la production artistique avec les structures et pratiques sociales, politiques, économiques et culturelles. Analyse des théories qui étudient les instances de production, de réception, de légitimation artistiques et des théories de l'oeuvre comme signe social et idéologique.

HAR916X Écrits sur l'art

Étude des fondements et du statut de textes portant sur l'art (écrits d'artistes, de critiques, de connaisseurs, de philosophes...) et de leur relation avec les oeuvres et d'autres types d'écrits.

HAR9200 Atelier de recherche

Dirigé par la direction de recherche de l'étudiant, cet atelier a pour but d'arrêter le corpus, d'approfondir l'hypothèse théorique et méthodologique de la thèse et d'élaborer un programme de recherche détaillé.

HAR920X Théories et méthodes de l'histoire de l'art

Objectifs

Analyse des bases théoriques et réflexion critique sur les questionnements actuels des diverses méthodologies appliquées à l'étude des oeuvres d'art. Ce séminaire a son équivalent dans les trois universités partenaires.

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 16/02/24, son contenu est sujet à changement sans préavis.
Version Hiver 2024